



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'insécurité est un fléau en France comme à Perpignan

Question orale n° 953

Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité grandissante en France et à Perpignan. C'est d'un Grenelle de la sécurité dont la France aurait besoin ! Les chiffres de la criminalité et de la délinquance sont plus qu'inquiétants : ils sont effrayants. À tel point que les Français ont intériorisé cette violence du quotidien qui affecte jusqu'à leurs déplacements, leur manière de vivre. L'impact est réel dans tous les domaines de l'existence et a un même coût économique important. Cette insécurité qui atteint des sommets dessert aussi l'image de la France à l'étranger, pénalisant le secteur du tourisme. En quittant son ministère, son prédécesseur M. Gérard Collomb livrait ce lucide et triste constat : « On vit côte à côte, je crains que demain on ne vive face à face ». M. le député le fait sien. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il ne cesse d'alerter sur les problèmes immenses qu'affronte Perpignan dans ce domaine depuis son élection. Il a eu l'occasion notamment de s'étonner que Perpignan n'ait pas été sélectionnée dans le dispositif de sécurité du quotidien mis en place par son ministère. Il a aussi eu l'occasion d'être raillé par le maire de Perpignan quand il osait dire que sa ville devenait une petite Marseille, gangrénée par les trafics et la culture de la délinquance dans certains quartiers. Le 17 janvier 2020, pourtant, une nouvelle fusillade éclatait dans le quartier du Bas-Vernet à proximité de l'école Victor Duruy où un malfaiteur se serait abrité. Quand s'ajoute aux difficultés économiques une insécurité grandissante, la vie des Français devient proprement insupportable. M. le député se réjouit donc que le *lobbying* incessant qu'il mène ait finalement conduit le ministère à installer une antenne de la BRI à Perpignan. Malheureusement, il ne peut que s'attrister du fait que ces bonnes initiatives ne soient prises que lors des périodes électorales, car la sécurité mérite bien plus que des aménagements au cas par cas et des coups de politiciens. Ce sujet mérite des moyens colossaux et une réflexion profonde de toutes les institutions. Il faut venir à bout de ce fléau. Il souhaiterait donc connaître ses intentions sur cette question.

Texte de la réponse

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LA DÉLINQUANCE

Mme la présidente. La parole est à M. Louis Aliot, pour exposer sa question, n° 953, relative à la lutte contre la criminalité et la délinquance.

M. Louis Aliot. C'est d'un Grenelle de la sécurité dont la France aurait besoin. Les chiffres de la criminalité et de la délinquance sont plus qu'inquiétants, à tel point que les Français ont intériorisé cette violence du quotidien, qui affecte jusqu'à leurs déplacements et leur manière de vivre. Son impact est visible dans tous les domaines de l'existence ; elle a un même coût économique important. L'insécurité, qui atteint des sommets, dessert l'image de la France à l'étranger. En quittant son ministère, le précédent ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, faisait ce constat lucide et triste, que je partage aujourd'hui : « Aujourd'hui, on vit côte à côte. Je crains que demain on vive face à face. »

C'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai cessé, depuis mon élection à l'Assemblée nationale, d'alerter les autorités sur les immenses problèmes qu'affronte Perpignan en matière de sécurité. Je me suis ainsi étonné que

la ville n'ait pas été sélectionnée dans le cadre du dispositif de sécurité du quotidien mis en place par le ministère de l'intérieur ; je me suis étonné également que deux postes de police de Perpignan, ceux du Moulin-à-Vent et du Vernet, aient été fermés. Et j'ai été raillé par divers élus quand j'ai osé dire que notre ville devenait une « petite Marseille », certains quartiers étant gangrenés par les trafics de drogue et la culture de la délinquance.

Récemment, une nouvelle fusillade éclatait dans le Bas-Vernet à proximité de l'école Victor Duruy. Hier encore, dans ce quartier, les élèves ont été confinés dans leur établissement après des coups de feu. Hier aussi, au cœur du quartier historique de Saint-Jacques, des individus se sont affrontés le matin sur fond de rivalités autour du trafic de drogue, mettant les habitants en grand danger – ces derniers se sentent aujourd'hui totalement abandonnés.

Quand vous ajoutez aux difficultés économiques une insécurité grandissante, la vie des Français devient proprement insupportable. Je me réjouis donc qu'après plusieurs interpellations, le ministère installe enfin une antenne de la BRI – brigade de recherche et d'intervention – à Perpignan. Malheureusement, je ne peux que m'attrister du fait que ces bonnes initiatives ne soient prises que lors des périodes électorales : la sécurité mérite mieux que des aménagements au cas par cas et des coups politiques ; elle mérite des moyens colossaux et le lancement d'une véritable réflexion au sein de toutes nos institutions. Il faut venir à bout de ce fléau. La lutte contre le trafic de stupéfiants devrait être déclarée grande cause nationale.

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Monsieur le député, la sécurité constitue bien une priorité du Gouvernement. Elle se traduit par des mesures concrètes depuis 2017 puisque le budget des forces de l'ordre a augmenté de plus de 1 milliard d'euros. D'ici à la fin du quinquennat, ce sont 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires qui auront été recrutés.

Nous avons également déployé la police de sécurité du quotidien, partout – partout, monsieur Aliot ! – sur le territoire national, pour remettre des effectifs sur le terrain et apporter une réponse adaptée à chaque situation locale.

La police de sécurité du quotidien – à ne pas confondre avec le dispositif des quartiers de reconquête républicaine – est donc mise en œuvre à Perpignan comme partout ailleurs. Elle permet un partenariat fort entre les forces de l'ordre et tous les acteurs de la sécurité pour développer une présence accrue sur le terrain et des actions concrètes de sécurité.

Cette politique produit ses effets grâce à la mobilisation de nos forces de l'ordre, y compris sur le plan national. Vous avez cité plusieurs indicateurs de la délinquance, mais il en existe d'autres : bien que la tendance soit stabilisée en 2019, les vols violents sans arme ont baissé de plus de 9 % depuis 2017 ; les vols avec arme ont baissé de près de 10 % ; les vols de véhicule et les destructions et dégradations volontaires ont également diminué ; le nombre de cambriolages est resté stable cette année, mais il a baissé de plus de 6 % depuis trois ans.

Certains phénomènes n'en demeurent pas moins préoccupants, en effet, comme la hausse des homicides, la hausse des coups et blessures volontaires, qui surviennent pour moitié dans le cadre intrafamilial – c'est d'ailleurs grâce au dispositif que nous avons mis en place que les plaintes sont plus nombreuses, ce dont il faut se féliciter –, ou encore la hausse des escroqueries, qui constitue une véritable préoccupation.

Les résultats sont donc bien réels, même s'ils ne sont pas entièrement satisfaisants. En tout état de cause, le tableau n'est pas aussi noir que vous le dépeignez. D'ailleurs, le Grenelle de la sécurité que vous appelez de vos vœux, c'est le livre blanc de la sécurité intérieure auquel nous travaillons ! Il permettra de dresser l'état des lieux de la menace, d'élaborer une meilleure organisation de la police, de renforcer nos moyens et, au total, d'agir plus efficacement en matière de sécurité.

Nous devons, il est vrai, concentrer nos efforts notamment sur la lutte contre les violences. À Perpignan, les violences physiques crapuleuses ont augmenté de plus de 3 % l'an dernier ; dans leur globalité, les violences physiques y ont connu une hausse de 16 %. Je sais aussi, monsieur Aliot, que votre département et votre ville sont marqués par le trafic de drogue et les règlements de comptes entre bandes rivales. Je rappelle cependant qu'un plan national de lutte contre les stupéfiants a été lancé en juin dernier. La lutte contre le trafic de stupéfiants est donc bien considérée comme une grande cause nationale.

Le plan national de lutte contre les stupéfiants s'est traduit, dans les Pyrénées-Orientales, par la création d'une cellule du renseignement opérationnel sur les stupéfiants, qui vise à contraindre les différentes forces de sécurité intérieure à échanger et mutualiser les renseignements en matière de trafic de stupéfiants. Les services déterminent ensemble des objectifs de démantèlement des réseaux. C'est seulement ainsi qu'il sera possible de les éradiquer définitivement et de mettre fin à la violence qu'ils engendrent.

Certains indicateurs relatifs à Perpignan sont toutefois encourageants. Ainsi, les vols sont restés stables en 2019 ; les vols à main armée et les cambriolages ont baissé de 13 % ; les vols de véhicule ont diminué de 9 %.

La mobilisation doit cependant se maintenir au commissariat et à l'antenne de police judiciaire de Perpignan, laquelle dispose de techniques spéciales d'enquête. Soyez en tout cas assuré, monsieur le député, de la mobilisation totale de la police nationale.

J'ajoute que les moyens du service régional de police judiciaire de Montpellier et de la direction interrégionale de police judiciaire de Marseille interviennent également, de manière ponctuelle, en renfort à Perpignan. Vous l'avez souligné, un détachement de la brigade de recherche et d'intervention de Montpellier sera créé à Perpignan au cours de l'année, dans le cadre de notre réflexion sur l'évolution de l'organisation des forces de l'ordre – réflexion entièrement déconnectée de la campagne pour les municipales, soyez rassuré sur ce point, monsieur le député.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 953

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#)

Réponse publiée le : 5 février 2020, page 661

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2020](#)